

Rapport évolutif

Éducation et développement durable : définir les assises d'une réflexion

Jacinthe Gagnon, MA
Relations internationales



Laboratoire d'étude
sur les politiques publiques
et la mondialisation

ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : DÉFINIR LES ASSISES D'UNE RÉFLEXION

Jacinthe Gagnon

RÉSUMÉ Avec la tenue, en juin prochain, de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), l'un des événements marquants à l'échelle internationale de l'année 2012, l'occasion se prête pour explorer davantage les liens entre éducation et développement durable. L'éducation est de plus en plus considérée comme l'un des moyens privilégiés pour que s'imprègnent au sein des sociétés, une vision et des pratiques de développement durable.

C'est pour cette raison que l'on considère que les impacts de la mondialisation sur les politiques publiques en éducation doivent aujourd'hui être jaugés à partir d'une perspective de développement durable. Ce rapport a pour objectif de présenter les assises d'une réflexion qui donnera lieu à une déclinaison d'études sur les différents aspects de la relation entre mondialisation, éducation et développement durable.

© Copyright ENAP — MRI — LEPPM 2012. Tous droits réservés.

INTRODUCTION

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) qui se tiendra en juin, sera sans doute l'un des événements marquants de l'année 2012. Cette rencontre internationale sera l'occasion de faire le bilan des progrès réalisés depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro, en 1992, et mieux connue sous le nom de Sommet de la Terre¹. Constatation qui se dégage, au cours des vingt dernières années, le concept de développement durable a franchi les limites du secteur de l'environnement auquel il était autrefois cantonné. Une réelle intégration du

concept aux divers secteurs de l'activité humaine reste toutefois à réaliser.

L'idée selon laquelle le développement durable touche une multitude d'acteurs et de secteurs est dorénavant acceptée. L'Agenda 21 – l'instrument de travail élaboré lors du Sommet de la Terre – identifie un certain nombre de domaines d'activité pertinents pour assurer un développement équilibré. Un chapitre est consacré à l'éducation, notamment en tant que véhicule vers l'atteinte de cet objectif mondial que représente le développement durable des sociétés². Depuis, l'éducation est vue de plus en plus comme l'un des moyens privilégiés pour que s'inscrivent au sein des sociétés, une vision et des pratiques de développement durable. Face aux défis complexes posés par la mondialisation, tels que la gestion des flux migratoires, l'interdépendance

¹ Ce sommet a réuni plus de 100 chefs d'États pour faire face aux problèmes pressants posés par la protection de l'environnement et le développement socio-économique. Au terme de cette rencontre, les chefs d'États ont notamment signé la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* et la *Convention sur la diversité biologique*, approuvé la *Déclaration de Rio* et les *Principes concernant les forêts* et adopté *Action 21*, un programme de 300 pages visant à parvenir à un développement durable au XXI^e siècle.

<http://www.un.org/french/esa/planeteterre/>

Consulté le 16 mars 2012.

² Le chapitre 36 « Promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation » souligne que l'éducation, la formation et la sensibilisation du public sont liées à presque tous les domaines de l'Agenda 21. http://www.un.org/french/events/rio92/agenda21/action3_6.htm

Consulté le 23 février 2012.

entre les économies ou encore les conséquences des changements climatiques, l'éducation est considérée comme un vecteur par lequel un changement de paradigme pourrait s'opérer.

Pour cette raison, on considère que les impacts de la mondialisation sur les politiques publiques en éducation doivent aujourd'hui être jaugés à partir d'une perspective de développement durable.

L'objectif de ce rapport est de présenter les assises d'un axe de recherche concernant l'impact de la mondialisation sur les politiques publiques dans le domaine de l'éducation. Cet axe – éducation et développement durable – s'ajoute à ceux déjà en cours que sont l'internationalisation de l'éducation supérieure, la commercialisation de l'éducation, la formation de blocs régionaux et l'économie du savoir. En introduisant ce champ d'investigation, on ouvre la voie à un éventail d'études qui toucheront plusieurs aspects encore inexplorés. Alors que le développement durable devient un nouveau terrain pour les politiques publiques, il y a lieu d'en examiner toutes les dimensions.

Pour l'heure, ce rapport exploratoire propose de préciser les contours de la réflexion qui s'esquisse. Une première partie illustrera le cadre conceptuel de l'éducation pour le développement durable, des éclaircissements sur la signification des notions qui seront utilisées sont nécessaires, le champ sémantique propre au domaine du développement durable comportant son lot de complexité. Une seconde partie exposera ces notions, à l'aide de la littérature scientifique et des documents issus des organisations internationales traitant de l'éducation et du développement durable. Le cadre d'action des États ainsi balisé, une troisième partie examinera leur contribution et plus

particulièrement celles du Canada et du Québec. Une quatrième partie fera ressortir quelques-uns des enjeux liés à l'éducation pour le développement durable au Québec.

L'éducation peut-elle préparer les individus à trouver des solutions aux problèmes auxquels fait face l'humanité? Quelles politiques publiques mettre en œuvre pour y arriver? Voilà certaines des interrogations sous-jacentes à l'instauration de cet axe de recherche.

1. MONDIALISATION, ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : CADRE CONCEPTUEL

Au cœur de la réflexion que présente ce rapport se trouvent trois processus qui s'entremêlent à mille et une occasions : la mondialisation, l'éducation et le développement durable³. Trois univers qui se rejoignent, notamment au plan de l'intervention étatique. Tous trois font l'objet de politiques publiques, de débats au sein des forums internationaux, de régulation au plan national comme international – de façon directe ou indirecte.

Les impacts du processus de mondialisation sur le secteur de l'éducation, au Québec et dans le monde, ont fait l'objet de plusieurs rapports évolutifs⁴, traités sous divers angles, au cours des dernières années. Rappelons seulement que, sous l'effet des mécanismes de la mondialisation, le

³ Le développement durable fait référence à une façon de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

⁴ Les *rapports évolutifs* du Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation présentent une analyse des principaux changements induits par la mondialisation sur les politiques publiques. Ils proposent un examen des enjeux et des pistes de solutions offertes aux administrations publiques, notamment au Québec. <http://www.leppm.enedp.ca/leppm/1132/enedp>

secteur de l'éducation est soumis à un certain nombre de tensions qui peuvent infléchir les politiques publiques.

La facilité d'étudier à l'étranger et de suivre des cours par l'intermédiaire des nouvelles technologies font partie des effets positifs de la mondialisation. D'un autre côté, la pression pour commercialiser les services d'éducation, la place croissante de l'anglais comme langue d'enseignement et de recherche universitaire représentent certains des impacts négatifs du processus. Afin de faire profiter la société québécoise des possibilités de la mondialisation et d'en atténuer les conséquences néfastes, le gouvernement élabore des politiques qui tendent parfois vers une logique de marché, parfois vers la préservation de sa mission éducative et de son enracinement dans la communauté (Morin, 2005).

Au Québec, comme ailleurs sur la planète, les sociétés font face à des défis d'envergure, liés à la mondialisation. Ce processus qui marque l'époque actuelle, favorise notamment l'interdépendance entre les économies, la facilité des échanges transnationaux entre individus, la grande mobilité des capitaux, des données, des biens tangibles et intangibles et crée des problèmes de plus en plus complexes.

Malgré la connaissance de ces enjeux et de leurs conséquences sur nos modes de vie, l'impasse persiste et peu de solutions font consensus, tant au niveau international que local. La difficulté de trouver des avenues économiquement justes, socialement acceptables, culturellement adaptées et respectueuses de l'environnement vient notamment du fait que les décisions actuelles sont prises selon une vision du monde où la croissance économique demeure la préoccupation première. Pourtant, la plupart des décideurs reconnaissent que les défis doivent être abordés en songeant

au développement durable. L'atteinte de cet objectif passe notamment par la réduction de la pauvreté, la promotion de l'égalité entre les genres, l'encouragement au dialogue interculturel et le règlement pacifique des conflits.

Plusieurs études ont tenté de cerner la relation entre mondialisation et développement durable. Il serait impensable, dans le cadre de ce rapport, de recenser les conclusions des multiples écrits, sans utiliser de raccourcis. Néanmoins, on peut souligner les deux principales hypothèses qui s'y affrontent : la mondialisation est bénéfique pour atteindre l'objectif de développement durable ou, au contraire, le développement durable se veut un projet politique, une réponse, une alternative face aux conséquences négatives qu'entraîne la mondialisation.

L'éducation est maintenant perçue comme un moyen d'assurer un développement durable des sociétés, à condition qu'elle soit accessible à tous. Elle peut également représenter un vecteur de changement en transmettant les valeurs, croyances et principes qui sous-tendent la conception du développement durable. Ceux-ci ont été véhiculés par l'ONU au fil des ans, mais dans le cas précis de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, ils découlent de la Charte de la Terre, une Déclaration de principes éthiques pour bâtir des sociétés plus justes.

Plusieurs gouvernements cherchent ainsi à favoriser l'apprentissage et la formation des individus. Ils s'appuient sur l'idée que les sociétés pourvues d'une population éduquée sont en mesure de mieux gérer les effets de la mondialisation. Par ailleurs, le processus de mondialisation permet également de nouvelles possibilités quant au développement des sociétés. Des systèmes d'éducation et de formation de qualité permettraient d'en

tirer profit. Tel que l'énonçait l'ex-directeur général de l'UNESCO :

En l'absence de systèmes d'éducation et de formation permettant aux individus d'acquérir le savoir, les compétences et les aptitudes nécessaires pour que l'économie nationale s'insère dans l'économie mondiale, les perspectives de développement sont réduites. [...] C'est l'éducation, sous toutes ses formes et à tous les niveaux, qui contribue le plus au développement des capacités humaines dans les sociétés modernes et à leurs perspectives de stabilité et de viabilité économique et sociale (UNESCO, 2005a :2).

Principes fondamentaux pour l'éducation en vue du développement durable⁵

- Bâtir des sociétés démocratiques, justes, participatives, durables et pacifiques ;
- Protéger et rétablir l'intégrité des systèmes écologiques à tous les niveaux favorisent le développement humain de manière juste et durable ;
- Affirmer l'égalité et l'équité des genres comme condition préalable au développement durable ;
- Promouvoir une gouvernance qui obéisse aux principes de transparence et de justiciabilité, ainsi que la participation de tous dans la prise de décision et l'accès à la justice ;
- Intégrer au système d'éducation les connaissances, les valeurs et les compétences nécessaires à un mode de vie durable.

Source : Commission de la Charte de la Terre, 2000

C'est ainsi que s'enracine désormais l'idée d'intégrer une perspective de développement durable à l'éducation et à

la formation. Cette initiative implique un changement fondamental, à la fois en éducation, mais aussi de façon plus générale, dans l'ensemble des politiques publiques. Il s'agit d'opérer une transformation en profondeur des systèmes éducatifs, mais aussi d'envisager toutes les formes et les situations d'apprentissage sous l'œil du développement durable. Certains y voient le « fondement d'une éducation nouvelle » dont les assises sont très peu critiquées, et ce, malgré un cadre théorique – celui du développement durable – qui demeure très pauvre (Sauvé, 2007). Qu'est-ce qui justifie alors que les États consentent, sans manifester de réticences, à s'engager dans une démarche d'une telle envergure?

La réponse se trouve au cœur de la réflexion entreprise au cours des dernières décennies à propos de l'éducation et du développement durable. Les conférences onusiennes traitant des questions de développement ont d'abord mis la table. La Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, présidée par Jacques Delors, s'est penchée sur le rôle de l'éducation face aux défis découlant du processus de mondialisation auxquels étaient confrontées les sociétés contemporaines. Ce rapport est reconnu aujourd'hui comme l'un des textes fondateurs pour bien comprendre le lien entre éducation et développement durable. Il concevait l'éducation comme une « voie, parmi d'autres, certes, mais plus que d'autres, au service d'un développement humain plus harmonieux, plus authentique, afin de faire reculer la pauvreté, l'exclusion, les incompréhensions, les oppressions, les guerres... » (Delors, 1999 :9). On y précisait l'importance de l'éducation « dans le développement continu de la personne et des sociétés pour progresser vers les idéaux de paix, de liberté et de justice sociale » (Delors, 1999 :9). D'autres écrits ont nourri la réflexion au fil des ans, convergeant vers l'idée que le

⁵ Ces principes ont été retenus par l'UNESCO, de la liste des 16 principes énoncés à la Charte de la Terre.

développement durable ne pouvait être réalisé sans un enseignement et un apprentissage tournés vers cette nouvelle réalité.

Devant l'extrême complexité des enjeux contemporains, une forme de consensus international se dégage, avalisé par les réflexions des experts des organisations internationales. Le projet d'intégrer le développement durable à l'éducation apparaît rassurant pour les gouvernements. Balisé par l'UNESCO, il offre une voie et des repères pour engager les États vers l'objectif de développement durable (Sauvé, 2009).

Le présent rapport s'appuie donc sur la prémisse suivante : l'intégration d'une perspective de développement durable aux politiques publiques permettrait aux sociétés de tirer avantage des possibilités découlant de la mondialisation, tout en favorisant une meilleure gestion des impacts négatifs du phénomène. Plus précisément, l'intégration de cette perspective aux politiques en éducation pourrait être la clé de voute de ce nouveau paradigme. Par le truchement de l'éducation, les générations futures seraient mieux outillées pour trouver des solutions aux défis créés par la mondialisation. Ce raisonnement mène à l'idée d'*éducation pour le développement durable*, mise de l'avant au cours de la dernière décennie.

L'éducation pour le développement durable sous-tend une multitude de questions, un monde à explorer. Au plan scientifique, ce champ d'études est en effervescence. La littérature scientifique s'intéresse, entre autres, aux initiatives et aux pratiques des établissements d'enseignement pour mettre en œuvre les principes de développement durable (Leal Filho, 2009; Rusinko, 2010), à l'intégration du concept aux processus d'apprentissage et aux programmes d'études (Ferrer-Balas & Mulder, 2005),

au rôle de l'éducation supérieure dans l'atteinte de l'objectif de durabilité (Cotton *et al.*, 2009; Le Grange, 2011), pour n'en nommer que quelques-uns. Si les études ont permis d'apporter un certain éclairage, encore bien des interrogations restent en suspens. Au-delà de l'enseignement au développement durable, comment imprégner aux curriculums une vision de durabilité? Les enseignants sont-ils en mesure d'offrir cette perspective dans la formation qu'ils prodiguent? Comment, par l'éducation, favoriser la compréhension interculturelle, l'égalité entre hommes et femmes, la préservation des savoirs traditionnels? Quels sont les éléments-clés pour bâtir des systèmes éducatifs « durables »?

Ces questions découlent notamment des actions mises en œuvre afin de répondre au cadre normatif élaboré au cours des années sur l'éducation et le développement durable.

2. ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : CADRE D'ACTION

Si le développement durable est un concept relativement bien circonscrit, l'éducation *en vue du* développement durable, l'éducation *pour* le développement durable, l'éducation *au* développement durable sont des expressions qui doivent être distinguées.

Les termes que l'on retrouve dans les instruments juridiques internationaux et les documents officiels du système des Nations Unies seront utilisés dans les rapports évolutifs. Le cadre normatif international dans le domaine de l'éducation et du développement durable s'est affiné au cours des dernières années, procurant ainsi les balises nécessaires pour circonscrire la portée des travaux à venir.

La Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable

L'idée d'officialiser le lien étroit entre éducation et développement durable provient du Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg en 2002⁶. En décembre de cette même année, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte une résolution (57/254) proclamant la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014). Par cette résolution, on confie à l'UNESCO la mission de coordonner les actions des agences, programmes et organisations du système onusien dans ce domaine et de veiller à soutenir les initiatives des États membres en ce sens⁷. L'objectif principal de la Décennie des Nations Unies en vue du développement durable vise à ce que l'on puisse « intégrer les principes, valeurs et pratiques du développement durable à tous les aspects de l'enseignement et de l'apprentissage » (UNESCO, 2005b). Cela s'applique donc à toutes les situations qui touchent l'apprentissage : l'éducation formelle – dispensée dans les établissements d'un système éducatif officiel, l'éducation non formelle – offerte dans un cadre organisé, mais indépendant du système officiel, et l'éducation informelle – les situations d'apprentissage de la vie quotidienne, sans véritable objectif éducatif.

⁶ Organisation des Nations Unies. *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable A/CONF.199/20*. Article 124. d) http://archive.unctad.org/fr/docs/aconf199d20_fr.pdf Consulté le 27 mars 2012.

⁷ Pour plus d'informations sur la Décennie des Nations Unies en vue du développement durable, sa mission, sa stratégie, ses partenaires, consultez le site web de l'UNESCO, sous le thème *Éducation pour le développement durable* de l'onglet *Éducation* : <http://www.unesco.org/> Consulté le 20 février 2012.

L'OCDE, qui participe, aux côtés de l'UNESCO, aux efforts de la communauté internationale dans la réalisation des objectifs de la Décennie⁸, souligne également certaines nuances. Selon l'Organisation, « la Décennie vise à promouvoir l'éducation *au service* du développement durable, moyennant une vaste refonte des méthodes d'enseignement et d'apprentissage en faveur des modes de vie écologiquement viables. L'enseignement *sur* le développement durable en fait partie » (OCDE, 2008).

Cette proposition a, par contre, attiré les foudres de certains qui y voyaient une « instrumentalisation » de l'éducation (Le Grange, 2011; Sauvé, 2007) en faveur d'un projet politique des États occidentaux pour mieux réussir à faire passer leurs objectifs économiques. Néanmoins, ce qu'il faut retenir c'est la volonté d'aller au-delà de l'enseignement « à l'environnement » et aux aspects théoriques du développement durable pour repenser tous les aspects de l'éducation : législations, politiques, financement, programmes, méthodes, évaluation, etc (UNESCO, 2005c).

Favoriser l'éducation *en vue* du développement durable semble donc représenter un projet à long terme, tout comme la vision de l'éducation *au service* du développement durable. Organisations internationales, gouvernements et acteurs de la société civile sont appelés à se joindre au mouvement qui se veut mondial et qui vise à améliorer la qualité de vie des populations, partout sur la planète, par le vecteur de l'éducation (UNESCO, 2011).

⁸ L'apport de l'OCDE vise principalement à aider les pays membres en examinant leurs politiques nationales d'éducation et en émettant des recommandations.

L'approche de l'éducation pour le développement durable

Les expressions « éducation *pour* le développement durable » et « éducation *au* développement durable » sont souvent employées de façon interchangeable. On comprend de l'éducation *pour* le développement durable qu'elle représente un moyen de parvenir à des sociétés durables. Il s'agit de la contribution de l'éducation *en faveur* de l'objectif du développement durable. L'éducation *au* développement durable pourrait faire davantage référence à l'apprentissage du concept, des principes, des valeurs qui sous-tendent ce type de développement. Toutefois, elle est également utilisée au même sens que l'éducation *pour* le développement durable. Pour les fins de ce rapport, l'expression éducation *pour* le développement durable est retenue, compte tenu qu'il s'agit de celle que l'on retrouve généralement dans les documents officiels de l'UNESCO.

L'éducation pour le développement durable est également l'approche proposée par l'UNESCO pour atteindre l'objectif fixé par la Décennie. Cette approche doit préparer les individus à trouver leur voie vers la durabilité de la planète dans leur façon d'aborder certains problèmes locaux et mondiaux (UNESCO, 2005c). Ces enjeux touchent les sphères environnementale, économique, sociale et culturelle : la gestion de l'eau, des déchets, la réduction de la pauvreté, la paix et la sécurité humaine, la protection du patrimoine et de la diversité culturelle, par exemple.

En sensibilisant, dès le plus jeune âge, les générations actuelles et futures à l'importance de ces questions sur leur avenir et celui des populations, on fait le pari qu'elles seront mieux préparées à proposer des solutions viables aux modes de vie actuels.

L'approche prônée par l'UNESCO incite à s'éduquer tout au long de la vie et reconnaît que les besoins éducatifs d'une personne peuvent changer au fil du temps. Cette nouvelle réalité doit être prise en compte puisque le monde d'aujourd'hui est en constante évolution.

L'éducation pour le développement durable promeut une éducation basée non seulement sur l'apprentissage de connaissances, mais favorisant le développement du jugement et du sens critique des individus. Tel que l'avait anticipé Jacques Delors (1999), l'éducation doit reposer sur quatre piliers : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble et avec les autres et apprendre à être. Ces assises ont été reprises par l'UNESCO lors de l'élaboration de l'approche de l'éducation pour le développement durable. L'Organisation a ajouté un cinquième pilier – apprendre à se transformer et à transformer la société – qui s'inscrit clairement dans la finalité de son projet.

En somme, si pour certains les termes semblent être interchangeables, des nuances s'appliquent. Cependant, toutes les expressions utilisées mènent vers un même dessein : construire des sociétés durables, dès aujourd'hui et dans l'avenir. Elles représentent des visions, des projets à long terme qui cherchent à transformer en profondeur les systèmes éducatifs et les méthodes d'apprentissage afin de préparer les générations futures à résoudre des problèmes mondiaux qui nuisent au développement équitable et durable de toute la planète.

L'atteinte de ces objectifs, si ambitieux soient-ils, est fixée à 2015. Pour ce faire, la contribution de plusieurs acteurs, dont celle des gouvernements, est indispensable. De quelle façon ces derniers participent-ils à leur réalisation?

Le Plan international de mise en œuvre de la Décennie

Lors de l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution instituant la Décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable, deux préoccupations ont été soulevées : comment encourager les gouvernements à donner vie à la Décennie des Nations Unies en vue du développement durable et comment les inciter à sensibiliser le public afin que tous y contribuent (UNESCO, 2005d)?

L'UNESCO a donc élaboré un *Plan international de mise en œuvre de la Décennie*, un cadre de référence pour les gouvernements, précisant notamment les responsabilités des acteurs, les étapes à suivre pour faciliter l'application des principes de la Décennie et les stratégies sur lesquelles fonder leur action. Ce Plan de mise en œuvre vise à fournir aux gouvernements des pistes en vue de favoriser et renforcer l'intégration de l'éducation en vue du développement durable à même leurs stratégies et plans d'action nationaux.

Plan international de mise en œuvre

Objectifs :

- **promouvoir et améliorer la qualité de l'éducation** de façon à recentrer l'éducation tout au long de la vie sur l'acquisition de connaissances, de compétences, de valeurs nécessaires aux citoyens pour améliorer leur qualité de vie;
- **réorienter les programmes d'enseignement** du préscolaire à l'université, l'enseignement sera repensé et réformé afin qu'il véhicule les connaissances, modes de pensée et valeurs nécessaires pour bâtir un monde viable;
- **sensibiliser le public** au concept de développement durable: la sensibilisation permettra de développer au niveau local, national et mondial une citoyenneté éclairée, active et responsable;
- **former la population active** : la formation technique et professionnelle continue des dirigeants et travailleurs, particulièrement ceux du commerce et de l'industrie, sera enrichie afin qu'ils adoptent des modes de production et de consommation viables.

Source : UNESCO, 2005d.

3. LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES GOUVERNEMENTS

La mise en application d'une perspective de durabilité exige des efforts concertés de la part des États, des organisations internationales et de la société civile au sens le plus large. Puisque l'exercice actuel s'intéresse plus particulièrement

aux politiques publiques, l'engagement des gouvernements sera examiné.

Le lancement de la Décennie des Nations Unies en vue du développement durable a donné l'impulsion nécessaire pour que s'élaborent des stratégies régionales et nationales pour l'éducation en vue du développement durable. À ce titre, la stratégie de Vilnius⁹ a été mise au point

⁹ Il s'agit de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable, adoptée par le Conseil économique et social des Nations Unies.

en 2005 par la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-NU), un regroupement de 56 pays, dont le Canada fait partie¹⁰. Cette stratégie sert de cadre d'action pour les États membres de la CEE-NU afin de les encourager à intégrer l'éducation pour le développement durable à leurs systèmes d'éducation. Des rapports périodiques sont déposés par les États membres afin de rendre compte de leurs progrès dans la mise en œuvre de la Stratégie. D'ici 2015 et plus tard, la Stratégie prévoit que « les pays devraient avoir bien avancé dans la mise en œuvre de l'éducation en vue du développement durable » (Conseil économique et social des Nations Unies, 2005).

Au cours des années qui ont suivi le lancement de la Décennie et sous l'égide de l'UNESCO, des stratégies régionales de mises en œuvre de la Décennie ont aussi été adoptées en Amérique latine¹¹, en Afrique¹², en Asie Pacifique¹³ et dans le monde arabe¹⁴. Dans chacune de ces régions, des objectifs prioritaires ont été identifiés : l'éducation en vue de la

réduction de la pauvreté et de la lutte au VIH-SIDA, en Afrique ; l'éducation aux préoccupations environnementales au sein des pays arabes ; la formation à la prévention et la gestion des catastrophes naturelles, pour les États du Pacifique, pour n'en nommer que quelques-uns.

Plus récemment, les chercheurs d'un institut spécialisé sur les questions qui touchent l'environnement dans un sens très large, se sont intéressés aux politiques nationales et subnationales en matière d'éducation à la consommation durable, en Chine, au Japon et en Corée du Sud. L'éducation à la consommation durable est une composante au cœur de l'approche de l'éducation pour le développement durable : des consommateurs avertis sont mieux outillés pour participer aux débats concernant les marchés, les modes de production, etc (UNESCO, 2009). À partir de ce principe, le rapport de l'institut présente les initiatives des trois pays, en matière d'éducation à la consommation durable, corollaire de l'éducation au développement durable. On y apprend notamment que le ministère de l'Éducation en Chine a fait en sorte d'aménager les curriculums afin qu'ils fassent la promotion de styles de vie respectueux de l'environnement, incluant les impératifs de consommation et de production durables dans l'enseignement (Institute for Global Environmental Strategies, 2011). Les efforts significatifs du gouvernement chinois en cette matière ne trouvent toutefois pas d'écho dans la pratique : les préoccupations liées à l'éducation à la consommation durable semblent être difficilement mises en œuvre. À cette fin, les auteurs du rapport émettent certaines recommandations visant à appliquer concrètement les politiques d'éducation. Les politiques japonaises et sud-coréennes d'éducation à la consommation durable font aussi l'objet d'une évaluation et de recommandations de la part de l'institut.

¹⁰ United Nations Economic Commission for Europe. *Mission*. <http://www.unece.org/about-unece.html>
Consulté le 30 mars 2012.

¹¹ Cette stratégie est coordonnée par l'organisation des États ibéro américains pour l'Éducation, la Science et la Culture. <http://www.oei.es/decada/portadas/Estrategia.pdf>
Consulté le 16 avril 2012.

¹² Les États d'Afrique sub-saharienne ont adopté une stratégie en 2006. <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001511/151166eo.pdf>
Consulté le 16 avril 2012.

¹³ Une stratégie régionale de mise en œuvre de la Décennie a été élaborée par les États d'Asie Pacifique en 2005. (UNESCO, 2005e). http://www.unescobkk.org/fileadmin/user_upload/esd/documents/esd_publications/working-paper.pdf
Consulté le 16 avril 2012.

¹⁴ Les États arabes se sont entendus en 2008, pour adopter une stratégie commune. <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001619/161944m.pdf>
Consulté le 16 avril 2012.

L'UNESCO s'assure également de faire un suivi des initiatives mises de l'avant par les États en vue de l'éducation pour le développement durable. Les États peuvent s'appuyer sur des stratégies, des indicateurs de suivi et des réseaux, développés par l'UNESCO et les États membres dans l'objectif de mettre en œuvre et appliquer l'approche de l'éducation pour le développement durable. Malgré ces ressources, l'éducation pour le développement durable reste peu connue du grand public, alors que l'un des objectifs est précisément d'amener la population à contribuer à la Décennie des Nations unies en vue de l'éducation pour le développement durable.

Parmi les membres de l'OCDE, un certain nombre ont élaboré des stratégies ou plans d'action pour l'éducation au développement durable¹⁵. Généralement conçues au sein des ministères responsables de l'éducation – parfois en collaboration avec les ministères responsables de l'environnement – l'application de ces stratégies demeure problématique dans plusieurs États, en raison du manque de volonté politique, de ressources budgétaires ou de l'absence de mécanismes de coordination avec les acteurs concernés (OCDE, 2008). Parmi les États dont les initiatives sont recensées, l'Australie promeut l'éducation pour le développement durable par la publication de plusieurs documents gouvernementaux. Depuis le début de la Décennie, le gouvernement central a lancé une stratégie en 2007¹⁶, un plan d'action en 2009¹⁷ et de nombreuses publications visant à favoriser un virage vers

l'éducation en vue du développement durable. La mise sur pied d'un programme de recherche lié à l'éducation pour le développement durable était l'une des cinq actions phares identifiées par la stratégie (Commonwealth of Australia, 2007). À cette fin, le gouvernement fédéral soutient financièrement un institut sur l'éducation à la durabilité¹⁸ qui mène des projets de recherche s'intéressant notamment aux facteurs-clés qui favorisent des changements significatifs de comportements en vue de la durabilité. La collaboration avec tous les acteurs est au cœur des actions du gouvernement australien pour parvenir aux objectifs fixés par la Décennie, tel que l'indique le plan d'action qui prévoit une stratégie s'adressant aux milieux d'affaires et une autre à la population (Commonwealth of Australia, 2009). Une étude de 2010, produite par le ministère australien responsable de l'environnement, de l'eau, du patrimoine et des arts, illustre des cas où des entreprises ont intégré à leurs stratégies, politiques ou opérations, cette perspective d'éducation pour le développement durable (Commonwealth of Australia, 2010). Enfin, le projet *AuSSI - Australian Sustainable Schools Initiative*¹⁹ repose sur un partenariat entre le gouvernement fédéral et ceux des entités fédérées afin de soutenir de façon concrète les écoles qui tentent d'adopter des pratiques tournées vers le développement durable.

Outre l'exemple de l'Australie, peu d'intérêt semble émaner des milieux industriels, d'affaires et de la société en

¹⁵ Parmi les stratégies recensées par l'OCDE en 2008, apparaissent celles de l'Allemagne, de l'Australie, de la Corée, de la Finlande, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

¹⁶ Commonwealth of Australia, 2006.

¹⁷ Commonwealth of Australia, 2009.

¹⁸ Il s'agit du Australian Research Institute in Education for Sustainability (ARIES) de l'université Macquarie. <http://aries.mq.edu.au/> Consulté le 16 avril 2012.

¹⁹ Une évaluation effectuée en 2010, soit 6 ans après le lancement du projet *AuSSI*, indique que près de 30% des écoles élémentaires et secondaires australiennes y participaient. <http://www.environment.gov.au/education/auSSI/index.html> Consulté le 16 avril 2012.

général quant à l'éducation pour le développement durable. Comment expliquer le peu d'attention portée à ces stratégies à l'extérieur des cercles d'initiés? À trois ans de l'échéance, le mouvement s'essouffle-t-il déjà ou la responsabilité d'intégrer une perspective de durabilité à l'éducation a-t-elle été simplement transférée au milieu de l'éducation? Car, faut-il le souligner, les acteurs du milieu de l'éducation – dirigeants d'établissements, enseignants, chercheurs universitaires et autres – peuvent faire preuve de dynamisme dans l'intégration d'une perspective de développement durable à l'éducation, mais le soutien des gouvernements leur est essentiel.

L'éducation pour le développement durable au Canada et au Québec

Le gouvernement canadien, par l'entremise de la Commission canadienne de l'UNESCO, s'est engagé dans la voie de l'éducation pour le développement durable et a lancé un certain nombre d'initiatives²⁰. Au sein de la société civile, des regroupements d'experts de l'éducation au développement durable et de citoyens canadiens intéressés à faire avancer cette idée se sont formés²¹. Plusieurs initiatives amorcées par les établissements d'enseignement de tous les niveaux, qui se sont engagés dans cette voie, sont également répertoriées.

De façon officielle, au regard de la communauté internationale, la responsabilité de la mise en œuvre de la

Décennie pour l'éducation en vue du développement durable appartient au gouvernement canadien, membre de l'UNESCO. Cependant, selon la constitution canadienne (art. 91 et 92), l'éducation est un domaine de compétence législative exclusif aux provinces²². Par conséquent, la responsabilité d'intégrer à l'éducation la vision du développement durable leur revient.

L'éducation pour le développement durable est ainsi devenue l'un des domaines d'activités principaux du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC). À la faveur des rencontres du groupe de travail sur l'éducation en vue du développement durable mis sur pied par le CMEC, les entités fédérées ont été encouragées à s'engager résolument dans l'éducation pour le développement durable. Deux rapports ont été déposés auprès de la CEE-NU et de l'UNESCO pour rendre compte des progrès dans l'application d'une stratégie de l'éducation pour le développement durable (Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 2007; 2010). On y souligne notamment la création de réseaux au plan national et international, les discussions engagées entre gouvernements et milieux de l'éducation, les politiques visant à intégrer une perspective de développement durable à l'éducation déjà élaborées, et bien d'autres. Sans reprendre de manière exhaustive les initiatives (politiques, législations, programmes d'études, etc) entreprises dans chaque entité fédérée, ces rapports témoignent de leur engagement en faveur de l'approche de l'éducation pour le développement durable. Dans son dernier rapport en 2010, le Canada faisait état des obstacles qui nuisaient à une véritable intégration de l'éducation en vue du développement durable à tous les niveaux. Les problèmes

²⁰ Commission canadienne de l'UNESCO. *L'éducation en vue du développement durable* <http://www.unesco.ca/fr/home-accueil/esd-edd.aspx>
Consulté le 20 mars 2012.

²¹ Éducation au développement durable Canada. *Conseil national d'experts en Éducation au développement durable*. <http://www.esdcanada.ca/fr>
Consulté le 22 mars 2012.
L'éducation au service de la terre. *À notre sujet*. <http://lsf-ist.ca/fr> Consulté le 2 avril 2012.

²² En ce qui concerne les trois territoires canadiens, il y a délégation du pouvoir du gouvernement central en matière d'éducation.

liés à la compréhension commune de ce que signifie l'éducation pour le développement durable, la difficulté d'introduire de nouveaux éléments de contenu et de nouvelles approches alors que les programmes sont déjà très chargés, de même que l'obtention du financement adéquat pour mettre en œuvre les mesures en sont quelques-uns. (CMEC, 2010). Le changement fondamental que commande l'approche de l'éducation pour le développement durable nécessite une volonté et une concertation des acteurs qui ne semblent pas toujours être au rendez-vous.

Au Québec, l'éducation pour le développement durable ne fait pas précisément l'objet d'une politique gouvernementale. Néanmoins, des actions concrètes sont entreprises au sein du système d'éducation. Plusieurs commissions scolaires se sont dotées de plans de développement durable, plus de 1000 établissements scolaires québécois sont certifiés « Établissements verts Brundtland » et l'éducation pour le développement durable est prise en compte dans les tous les programmes, de la maternelle jusqu'à la fin du secondaire (CMEC 2010). Ces initiatives sont imputables aux politiques, plus générales, élaborées par le gouvernement québécois en matière de développement durable. Parmi celles-ci, se retrouvent la *Loi sur le développement durable* de 2006, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 et le Plan d'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la période 2008-2012. Ce dernier fait mention de son implication au sein du CMEC en ce qui a trait à l'éducation pour le développement durable et de sa collaboration à l'Agenda 21 de la Culture (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008). Mis à part cela, peu de détails concernant les visées du Québec envers l'approche de l'éducation pour le développement durable transparaissent. Il semble que le ministère

de l'Éducation n'ait produit aucun document public en amont de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de juin 2012. À ce jour, aucun représentant du ministère ne ferait partie de la délégation québécoise qui se rendra à Rio.

Le Québec devrait-il aller plus loin dans son engagement envers l'éducation pour le développement durable? Malgré la responsabilité du gouvernement canadien sur la scène internationale à cet égard, le gouvernement québécois a plusieurs raisons de s'y engager :

1. Le gouvernement du Québec se montre un ardent défenseur du développement durable avec les politiques publiques élaborées visant à intégrer une perspective de développement durable à l'appareil gouvernemental;
2. Bénéficiant de la compétence exclusive en matière d'éducation, le Québec a plein pouvoirs pour mettre en œuvre des politiques visant à faire progresser l'éducation pour le développement durable;
3. La Stratégie gouvernementale de développement durable vient à terme en 2013. Une révision de celle-ci devrait donc avoir lieu au cours des prochaines années. Ce pourrait être l'occasion pour l'État québécois d'articuler une approche d'éducation pour le développement durable à même la Stratégie;
4. Profitant depuis 2006 d'une représentation au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO, le Québec aurait l'occasion de démontrer son engagement envers cette initiative de l'Organisation.

Tous ces facteurs militent en faveur de l'intervention du gouvernement du Québec en matière d'éducation pour le développement durable. Mais plus encore,

des raisons cruciales pour l'avenir de la société québécoise interpellent les autorités. Une véritable intégration d'une perspective de développement durable à l'éducation pourrait favoriser la découverte de solutions aux enjeux locaux et globaux, qui soient viables pour l'ensemble de la société.

4. LES ENJEUX D'UN FUTUR ... IMMÉDIAT

Les enjeux auxquels fait face la société québécoise sont en lien avec les valeurs de l'éducation pour le développement durable. Cette approche prône l'apprentissage du « vivre ensemble » et la découverte de la richesse liée à la diversité culturelle. Le respect et la compréhension mutuelle des différentes cultures s'imposent aujourd'hui au Québec. Pour la période 2012-2015, le Québec vise une moyenne annuelle d'admission de nouveaux arrivants de 50 000 personnes (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2011). La tendance au cours des dernières années (2009, 2010 et 2011) s'établit également autour de ce volume d'admissions. Ainsi, avec environ 50 000 immigrants par année au Québec, provenant de différents pays et régions du monde, le défi de l'intégration et du dialogue interculturel est considérable. C'est au sein du système éducatif et du monde du travail que l'on verra réussir ou échouer les tentatives d'intégration et de compréhension interculturelles.

La question des savoirs traditionnels et du rôle des peuples autochtones au sein de la société québécoise est, elle aussi, liée aux objectifs de développement durable. La prise en compte des besoins spécifiques de ces populations, le respect de leur culture et de leur vision du monde sont en lien avec les principes de l'éducation pour le développement durable. L'apport d'un soutien à leur développement économique

est souhaitable, notamment en vue de réduire la pauvreté qui sévit parmi les communautés autochtones.

L'avenir de la langue française au Québec est toujours d'actualité. L'éducation pour le développement durable fait de la protection et de l'enseignement des langues maternelles une priorité. Socle de la culture québécoise, la langue française serait, selon l'avis de plusieurs, en danger. Que l'on soit d'accord ou non avec cette proposition, l'avenir de la langue française doit néanmoins être abordé dans une perspective de durabilité.

Outre les enjeux touchant notamment la culture québécoise, bien des questions sur le futur de l'environnement et des ressources naturelles sont au cœur des débats actuels. Les projets énergétiques du gouvernement du Québec et du secteur privé sont présentés comme des démarches fondées sur les principes de développement durable. L'absence de consensus sociétal qui les entoure porte à s'interroger sur les bénéfices que retireront de ces initiatives toutes les couches de la société, de même que les générations futures. Plus que l'éducation à l'environnement, l'approche de l'éducation pour le développement durable propose de renforcer la capacité des individus à faire des choix qui vont dans le sens du développement durable, en tenant compte de tous les aspects en jeu. Voilà l'un des grands défis auquel est confronté le Québec, puisque son développement économique a largement et depuis longtemps été tributaire de l'exploitation des ressources naturelles.

Le financement des études supérieures fait partie des questions épineuses à traiter à travers le prisme du développement durable. Au Québec, les manifestations étudiantes du printemps 2012, visant à contrer l'augmentation des droits de scolarité annoncée par le gouvernement, s'inscrivent dans cette

réflexion à l'égard de la société de demain que l'on souhaite bâtir. Le financement des établissements d'enseignement supérieur reste un enjeu de taille. D'une part, il existe une concurrence féroce entre les universités sur la scène internationale pour attirer les meilleurs étudiants, professeurs et chercheurs. Cette situation exige de la part des universités, des investissements financiers significatifs pour inciter ces professionnels à venir étudier et travailler chez eux. D'autre part, offrir un accès à l'éducation supérieure au plus grand nombre d'individus afin de compter sur des citoyens aptes à résoudre les défis de demain est nécessaire. La crainte de plusieurs est qu'en augmentant les droits de scolarité – ce qui représenterait un revenu supplémentaire pour l'établissement – plusieurs personnes ne puissent se payer des études universitaires. Ces deux finalités, augmenter la compétitivité des universités québécoises et « accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population »²³ sont-elles irréconciliables? Assiste-t-on à un affrontement entre logique de marché et développement durable? Par quels moyens peut-on unir ces deux objectifs?

Régler ces situations de façon à ce que tous en sortent gagnants demande une approche nouvelle. C'est justement dans cette perspective que s'inscrit la vision de la Décennie des Nations unies en vue de l'éducation pour le développement durable. Elle vise tous les niveaux d'éducation, du préscolaire jusqu'au postsecondaire, afin que se dessinent de nouveaux modes d'apprentissage et de transmission de connaissances.

Mais comment réussir à assurer une véritable intégration du développement durable au système éducatif québécois? Dans le domaine de l'éducation, le changement exige un lent processus, certes, mais n'est pas impossible à réaliser.

CONCLUSION

Ce rapport avait pour objectif de présenter les assises d'une réflexion sur la relation entre mondialisation, éducation et développement durable. En exposant les notions liées à l'éducation et au développement durable, il a été possible d'entrevoir que les principaux acteurs semblent les employer de façon interchangeable. Ces protagonistes sont-ils tous sur la même longueur d'onde?

Un peu partout sur la planète, des initiatives des gouvernements en vue d'atteindre les objectifs fixés par la Décennie des Nations Unies en vue de l'éducation pour le développement durable ont été amorcées. L'UNESCO demeure toutefois une organisation sans pouvoir contraignant envers les États membres. Même si les gouvernements se sont engagés à mettre en œuvre la Décennie, ils ne sont pas soumis à des sanctions si les objectifs ne sont pas atteints. En serait-il autrement si la coordination d'un projet de développement durable était confiée à une organisation internationale plus contraignante?

On remarque cependant que l'activité autour de l'éducation pour le développement durable semble plus intense au sein des établissements d'enseignement supérieur.

²³ Tel que l'indique l'objectif gouvernemental 27 du *Plan d'action de développement durable 2008-2012* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

D'ailleurs, leur mobilisation en vue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable fait d'eux des acteurs de premier plan dans la réalisation des objectifs de la Décennie²⁴. Voilà l'une des raisons pour laquelle il faut s'intéresser au rôle moteur que peut jouer le monde de l'éducation supérieure dans les transformations souhaitées. Les universitaires seront-ils les porteurs de ce projet international?

Chose certaine, le gouvernement du Québec aurait avantage à y regarder de plus près; les défis économiques, culturels, environnementaux et sociaux auxquels il fait face en ce moment sont intimement liés au développement durable. Seul un virage fondamental, qui pourrait s'exercer par le vecteur de l'éducation, permettra à la société québécoise d'inscrire son avenir dans une perspective durable.

²⁴ La Déclaration que les établissements d'enseignement supérieur sont invités à signer pour s'engager à développer des pratiques durables en témoigne. Cette Déclaration a été élaborée par l'UNESCO en collaboration avec d'autres agences onusiennes, de même que des réseaux universitaires. L'idée est de souligner le rôle crucial des établissements d'enseignement supérieur du monde en matière de développement durable lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et de mobiliser les efforts des milieux universitaires partout dans le monde en faveur du développement durable. Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20). *Déclaration*. <http://rio20.euromed-management.com/HEI-Declaration-French-version.pdf>
Consulté le 30 mars 2012.

BIBLIOGRAPHIE

Toutes les pages consultées en ligne ont été vérifiées et étaient actives à la date de publication de ce rapport.

Assemblée générale des Nations Unies. 2002. *Résolution adoptée par l'Assemblée générale 53/254. Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable*. A/RES/57/254.

Commonwealth of Australia. 2010. "Taking Action for the Future : How organisations make successful change for sustainability". Published by the Australian Government Department of the Environment, Water, Heritage and the Arts.

Commonwealth of Australia. 2009. "Living Sustainably. The Australian Government's National Action Plan for Education for Sustainability".

Commonwealth of Australia. 2007. "Caring for our future. The Australian Government Strategy for the United Nations Decade of Education for Sustainable Development, 2005-2014". Published by the Australian Government Department of the Environment and Heritage.

Commission canadienne de l'UNESCO. *L'éducation en vue du développement durable*.
<http://www.unesco.ca/fr/home-accueil/esd-edd.aspx>

Commission de la Charte de la Terre. 2000. *La Charte de la Terre*.
http://www.earthcharterinaction.org/invent/images/uploads/echarter_french.pdf

Conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20). « Les établissements d'enseignement supérieur s'engagent à des pratiques durables à l'occasion de la conférence des Nations Unies sur le développement durable ». *Déclaration*.
<http://rio20.euromed-management.com/HEI-Declaration-French-version.pdf>

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) - CMEC. 2010. *Rapport à la CEE-ONU et à l'UNESCO sur les indicateurs de l'éducation en vue du développement durable. Rapport pour le Canada*. Canada.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) - CMEC. 2007. *Rapport à la CEE-ONU et à l'UNESCO sur les indicateurs de l'éducation au développement durable. Rapport pour le Canada*. Canada.

Conseil économique et social des Nations Unies. 2005. *Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable*. CEP/AC.13/2005/3/Rev.1. Commission économique pour l'Europe.

Cotton, D.R.E., Bailey, I., Warren, M. and Bissell, S..2009. "Revolutions and second-best solutions: education for sustainable development in higher education", *Studies in Higher Education*, Vol. 34 No. 7, pp. 719-33.

Delors, Jacques. 1999. *L'Éducation : un trésor est caché dedans, Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle*. Editions UNESCO, Paris.

Éducation au développement durable Canada. *Conseil national d'experts en éducation au développement durable*.

<http://www.esdcanada.ca/fr/>

Ferrer-Balas, Didac & Karel Mulder. 2005. "Engineering education in sustainable development", *International Journal of Sustainability in Higher Education*, Vol. 6, No. 3 : Guest Editorial.

Institute for Global Environmental Strategies. 2011. "The Role of Governments in Education for Sustainable Consumption: Strengthening capacity for effective implementation in China, Japan, and Republic of Korea". *IGES Policy Report*, Edited by Robert J. Didham.

L'éducation au service de la terre. *À notre sujet*.

<http://lsf-lst.ca/fr>

Le Grange, Lesley Lionel Leonard. 2011. "Sustainability and higher education: From arborescent to rhizomatic thinking". *Educational Philosophy and Theory*, Vol. 43, No. 7: 742-54.

Leal Filho, Walter (ed.). 2009. *Sustainability at Universities – Opportunities, Challenges and Trends*. Peter Lang Publishing Group.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2008. *Plan d'action de développement durable 2008-2012*. Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. 2011. *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2012*. Gouvernement du Québec.

Morin, Sophie. 2005. *L'éducation un bien en pleine mutation*. Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ENAP, (Rapport évolutif. Analyse des impacts de la mondialisation sur l'éducation au Québec; Rapport 1).

OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques. 2008. *Document de référence*. Atelier sur l'éducation au service du développement durable.

<http://www.oecd.org/dataoecd/45/31/41230879.pdf>

Organisation des Nations Unies. 2002. *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable*. A/CONF.199/20.

http://archive.unctad.org/fr/docs/aconf199d20_fr.pdf

Organisation des Nations Unies. 1992. *Action 21*. Nations Unies. Développement durable.

<http://www.un.org/french/events/rio92/agenda21/>

Organizacion de Estados Iberoamericanos. 2007. *Construyendo una Educacion para el Desarrollo Sostenible en América Latina y el Caribe. Estrategia Regional.*

<http://www.oei.es/decada/portadas/Estrategia.pdf>

Rusinko, Cathy A. 2010. "Integrating sustainability in higher education: a generic matrix". *International Journal of Sustainability in Higher Education*, Vol. 11, No. 3: 250-259.

Sauvé, Lucie. 2009. « Le développement durable en éducation : un attracteur étrange, une "invasion barbare" ». *Chantiers pour une social-démocratie renouvelée.*

<http://www.chantiersocialdemocratie.org/spip.php?article15>

Sauvé, Lucie. 2007. « L'équivoque du développement durable », *Chemin de Traverse*, No. 4, p. 31-47.

http://www.chantiersocialdemocratie.org/IMG/pdf/Chemin_de_traverse.pdf

CEE-NU/UNECE - United Nations Economic Commission for Europe. *Mission.*

<http://www.unece.org/about-unece.html>

UNESCO. 2011. *Education for Sustainable Development. An Expert Review of Processes and Learning.* DESD Monitoring and Evaluation.

UNESCO. 2009. *Proceedings : UNESCO World Conference on Education for Sustainable Development.* Bonn, Germany, 31 March – 2 April 2009, Paris, UNESCO.

UNESCO Regional Bureau for Education in the Arab States – Beirut. 2008. *Regional Guiding Framework of Education for Sustainable Development in the Arab Region.*

<http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001619/161944m.pdf>

UNESCO Windhoek Cluster Office. 2006. *Towards the Implementation of the Decade of Education for Sustainable Development (DESD) in Sub-Saharan Africa (SSA).* Workshop Report, 27-30 November, Windhoek, Namibia.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001511/151166eo.pdf>

UNESCO. 2005a. *Discours de M. Koichiro Matsuura, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à l'occasion de la Conférence internationale UNU/UNESCO : « Pour un avenir viable – Mondialisation et éducation pour le développement durable ».* Nagoya, Japon.

UNESCO. 2005b. *Décennie des Nations Unies pour l'Éducation en vue du développement durable (2005-2015) : Plan international de mise en œuvre.* ED/DESD/2005 »PI/01.

UNESCO. 2005c. *L'éducation pour le développement durable.*

<http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-sustainable-development/education-for-sustainable-development/>

UNESCO 2005d. *Promouvoir un partenariat mondial pour la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable. Le Plan international de mise en œuvre de la Décennie en bref.*

UNESCO. 2005e. *Working paper : Asia-Pacific Regional Strategy for Education for Sustainable Development / UN Decade of Education for Sustainable Development (2005-2014)*. Published by the UNESCO Asia and Pacific Regional Bureau for Education. http://www.unescobkk.org/fileadmin/user_upload/esd/documents/esd_publications/working-paper.pdf



Le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation a été créé en 2004 par une entente de partenariat entre le ministère des Relations internationales et l'ENAP. Le Laboratoire est un lieu de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État et sur les politiques publiques au Québec, et ce sur les enjeux d'ordre culturel, économique, environnemental, de santé, d'éducation et de sécurité.



Directeur : Paul-André Comeau

Pour renseignements :

Nadia Delisle

Téléphone : (418) 641-3000 poste 6864

leppm@enap.ca

Les publications du Laboratoire peuvent être consultées sur le site :

www.leppm.enap.ca

Pour citer ce document :

GAGNON Jacinthe. Éducation et développement durable : définir les assises d'une réflexion. Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ENAP, 2012, 19 p. (Rapport évolutif. Analyse des impacts de la mondialisation sur l'éducation au Québec; Rapport 12).



© Copyright ENAP — MRI — LEPPM 2012. Tous droits réservés.
Aucun élément du contenu du présent document ne peut être utilisé, reproduit ou transmis, en totalité ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite de l'ENAP — MRI — LEPPM.
Pour solliciter cette permission ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à leppm@enap.ca

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2012

ISBN 978-2-923856-61-2 (version imprimée)
ISBN 978-2-923856-62-9 (PDF)